
PLAN DE FORMATION

PLATE-FORMES ÉLÉVATRICES MOBILES DE PERSONNEL

Préalables : Aucun

Objectif : - Appliquer les règlements, les normes et les bonnes méthodes de travail afin de réduire les risques d'accident.
- Inspecter et opérer la plate-forme élévatrice de façon sécuritaire et connaître les procédures applicables en cas d'urgence.

Durée : 8 heures

Contenu

- Responsabilités des employeurs et employés : contexte légal et réglementaire
- Norme CAN/CSA-B354.2-01: Plates-formes de travail élévatrices automotrices
- Planification des tâches
- Stabilité de la plate-forme élévatrice
- Capacité de la plate-forme élévatrice
- Inspection des équipements selon les normes des manufacturiers
- Responsabilités d'opération
- Risques liés à l'utilisation d'une plate-forme élévatrice
- Dangers potentiels de l'environnement de travail
- Distance sécuritaire des fils électriques
- Opération de façon sécuritaire et selon les règles et pratiques du manufacturier
- Systèmes de protection contre les chutes
- Mesures en cas d'urgence

Déroulement

Enseignement théorique (4 h)

Démonstrations et essai individuel d'opération d'une plate-forme élévatrice des deux types

Évaluation des connaissances théoriques et pratiques

Formation offerte en partenariat avec P.S. Penser Sécurité

